

**RÉPUBLIQUE DU BÉNIN**

*Fraternité – Justice – Travail*

-----  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE  
-----

**DÉCRET N° 2023 - 577 DU 02 NOVEMBRE 2023**  
portant nomination de Monsieur Jean-Luc ANGELO en  
qualité de Directeur du Matériel et de la Maintenance de  
la Présidence de la République.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ÉTAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2023-297 du 6 juin 2023 portant composition du Gouvernement ;

**DÉCRÈTE**

**Article premier**

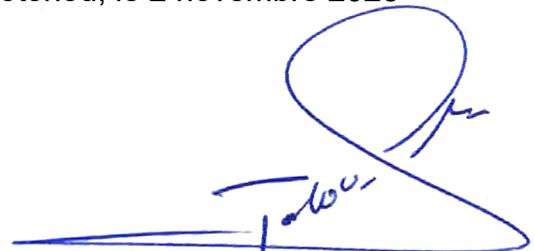
Monsieur Jean-Luc ANGELO est nommé Directeur du Matériel et de la Maintenance de la Présidence de la République.

**Article 2**

Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature. Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 2 novembre 2023

Par le Président de la République,  
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



**Patrice TALON**

Le Ministre de l'Économie  
et des Finances,



**komuaid WADAGNI**

Ministre d'Etat